

COMPTE - RENDU DE LA REUNION n°3

SRGS ? Tremplin vers la forêt de demain !

14 mai 2024 – Ruffey-lès-Echirey et Messugny-et-Vantoux

17 participants

Cette réunion marque l'aboutissement de plus de 3 ans de travail consacrés à la rédaction du nouveau SRGS Bourgogne-Franche-Comté. Elle avait pour but d'informer les propriétaires forestiers privés des nouvelles mesures qui sont applicables depuis le 15 avril 2024.

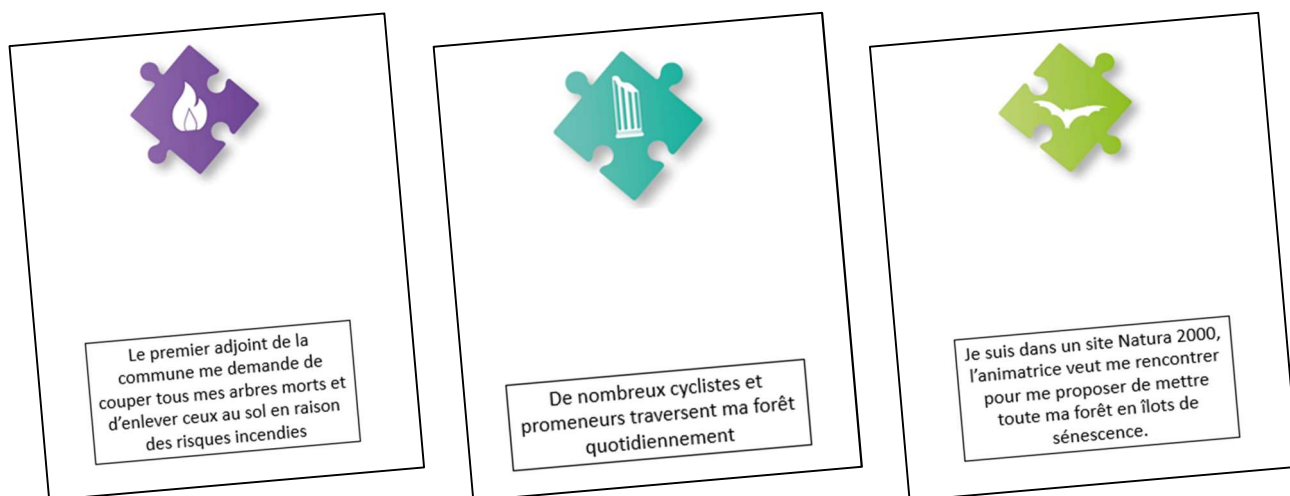
La première partie de la journée en salle, a permis de rappeler les fondements d'un SRGS (Code forestier et politique forestière) et son utilité (base d'instruction des documents de gestion notamment). Les nouvelles mesures (limites, itinéraires techniques) ont été passées en revue et discutées en tentant de les appliquer au contexte de chacun des participants.

La deuxième partie de la journée en forêt avait pour but d'illustrer certaines limites du SRGS aux parcelles visitées et d'envisager des itinéraires techniques compatibles :

- 1- Futaie régulière de pins adultes de 60 ans environ en cours de régénération, le relevé de couvert vient d'être effectué, le sol est préparé et apte à recevoir la régénération naturelle. La parcelle située à l'entrée d'un parc recevant du public
Limites du SRGS illustrées : Taux de prélèvement en futaie régulière, prise en compte du paysage et accueil du public.
- 2- Pinède claire avec régénération acquise. Les pins noirs plantés en 1960 ont un diamètre moyen de 28 cm avec environ 150 tiges / ha (soit $G = 9m^2/ha$), ils surmontent une régénération naturelle de hêtre, alisiers blanc et torminal, tilleul, sapin et chêne au stade semis / gaulis à bonne densité.
Limites du SRGS illustrées : diamètres d'exploitabilité des essences, densité minimale de régénération et surface terrière des peuplements pauvres.
- 3- Futaie régulière de douglas par parquets issue de régénération naturelle au stade perchis. Densité forte de 3 000 t/ha dans une gamme de diamètres variables de 5 à 20 cm.
Limites du SRGS illustrées : part des peuplements monospécifiques d'essences non indigènes dans une propriété et état sanitaire des peuplements.
- 4- Futaie de douglas adultes : densité initiale de plantation forte à 4 440 t/ha. Le peuplement âgé de 64 ans a été éclairci 4 fois et environ 170 t/ha ont été élaguées. Malgré la station, les douglas se portent bien et présentent une belle qualité
Limites du SRGS illustrées : Adaptation de l'essence à la station et au climat, faut-il repartir en douglas ? Mélanger ?
- 5- Futaie irrégulière mélangée : peuplement mélangé à base de sapins pectinés accompagnés par des douglas, chênes, alisiers, tilleul, érables champêtre, hêtre...230 tiges vivantes / ha supérieurs à 7,5 cm de diamètre (108 t/ha précomptables).

Pour rendre l'exercice plus ludique, un jeu de « loi forestière » a été construit de sorte à tirer des cartes au hasard donnant des contraintes ou opportunités aux participants. Le but était d'illustrer la diversité des solutions pour un même peuplement selon le contexte où il se situe et selon les aspirations du propriétaire.

Exemple de cartes :



Nous remercions les courageux participants encore présents à 17h30, malgré la pluie, d'avoir accepté de se prêter au jeu de « loi forestière » et d'avoir su se projeter dans la gestion de leur forêt.

**Soraya BENNAR, Directrice adjointe et
Hughes SERVANT, Ingénieur**